

Compte-rendu du CDEN du 16 octobre 2013

Ordre du jour :

- Rentrée 2013
- Calendrier scolaire
- Ajustements des horaires de certaines écoles
- Renouvellement des DDEN
- Répartition de la dotation de fonctionnement collège
- Transports scolaires
- Questions diverses

Rentrée 2013 :

Dans le premier degré, le tissu scolaire évolue suite à la fermeture de l'école d'Auriac l'Eglise. 10165 élèves sont scolarisés dans le public (87,74%), 1402 dans le privé (12,26%). Il y a 219 élèves en moins dans le public en cette rentrée. Les prévisions faites en 2012 sont donc confirmées. Après des années stables, la tendance est à la baisse dans le primaire (moins de naissances).

Dans le second degré, les effectifs sont en hausse. Le département gagne 200 élèves avec 8189 élèves scolarisés dans le public.

Le préfet et la DASEN qualifient cette rentrée de positive même si elle n'est « pas parfaite ».

La FSU nuance en rappelant que tous les besoins n'ont pas été satisfaits dans le primaire et qu'il reste des classes chargées en collège, notamment sur les 6^{ème}.

La DASEN décline ensuite les priorités de cette rentrée :

- Premier degré : rythmes scolaires, nouveaux programmes, dispositif « plus de maitres que de classes », scolarisation des moins de 3 ans, nouveaux cycles.
- Second degré : orientation des élèves, réseaux d'éducation pour une dynamique des territoires, continuum BAC -3 / BAC +3.
- Numérique : ENT 1^{er} degré, comité départemental du numérique éducatif.
- Formation des enseignants : renouvellement du vivier des futurs professeurs, ESPE, formation continue.
- Contractualisation Cantal : Le nombre de postes dans le premier degré public sera gelé pour 3 ans.

Une discussion s'ouvre sur ce dernier point. Plusieurs représentants prônent l'idée que ce gel ne doit pas être un statu quo mais qu'il doit être considéré comme une opportunité de faire évoluer le tissu scolaire à moyen constant. UNSA et DDEN craignent la frilosité des élus à entrer dans ce travail. Les élus se disent ambitieux mais prudents et ne veulent pas d'un grand chamboulement dès la première année. La FSU sera vigilante pour que ce dialogue renforcé à l'occasion de cette contractualisation ne dépossède pas les instances officielles de leurs prérogatives en termes de carte scolaire (CTSD, CDEN).

Calendrier scolaire :

La DASEN indique que le vendredi 30 mai 2014 sera travaillé (calendrier national) même si la rectrice laisse la possibilité aux établissements et écoles d'y déroger après demande approuvée par la DSDEN. Ces demandes ne

seront accordées qu'à titre exceptionnel pour des écoles et établissements qui pourront évoquer des motifs solides. L'absentéisme n'en pas un. Concrètement, cela ne sera accordé qu'aux établissements qui scolarisent très majoritairement des élèves internes.

La FSU s'interroge sur le fait que la rectrice propose des mesures dérogatoire sans l'avoir présenté dans les instances qui gèrent cette question.

Ajustements des horaires de certaines écoles :

La modification des horaires des écoles de Bassignac-Vendes, Chaudes Aigues, Labrousse, Mauriac, St Bonnet de Salers, St Jacques, St Martin Valmeroux, Salers, Tanavelle et Thiézac est approuvée.

Renouvellement des DDEN :

Tous les mandats proposés sont validés.

Répartition de la dotation de fonctionnement collège :

La répartition et la dotation proposées par le conseil général sont approuvées.

Transports scolaires :

Les élus et les associations de parents pointent l'inertie du conseil général lorsque qu'une modification doit être faite en cours d'année sur un circuit de ramassage (arrivée d'un nouvel élève, déménagement). M Delcros, représentant le CG, dit que ce problème est réel mais qu'il est dû, avant tout, à des problèmes de sécurité et aux délais nécessaires pour engager une modification.

La FSU fait remarquer que la mise en place de la tarification unique des ramassages à 120 euros pose problème pour les familles dont les élèves sont scolarisés sur des communes ou des communautés qui assuraient jusqu'alors la gratuité des ramassages. M Delcros répond que les mairies et les communautés de communes peuvent verser un bon transport aux familles avant que celles-ci n'aient à payer la facture adressée par le CG.

Questions diverses :

Les DDEN s'insurgent de la venue de M Descoeur accompagné du directeur diocésain dans l'enceinte du collège public de St-Cernin pour la remise des clés USB et des dictionnaires offerts aux collégiens par le CG.

La FSU aborde le problème actuel de la responsabilité lors des regroupements UNSS. Les chefs d'établissement, suivant une consigne syndicale, ne veulent plus assurer la présidence de l'AS. Cela place les professeurs d'EPS en situation de responsabilité lors des regroupements UNSS. Aucune réponse concrète ne sera apportée à cette question d'urgence. La DASEN se contente de faire référence à l'existence de discussions au niveau national.

Vos représentants FSU en CDEN

Julien Barbet, Lionel Maury, Bruno Joulia, Denis Loubière et Didier Bertrand